

**DEPARTEMENT
DU GARD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**ARRONDISSEMENT
D'ALES**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze du mois de septembre à neuf heures, se sont réunis dans la salle du Tremplin, rue de l'Esplanade, 30500 Saint-Ambroix, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre DE FARIA, dûment convoqués le six septembre deux mille vingt et un.

Etaient présents : Jean-Pierre DE FARIA, Fabrice CHANEL, Frédérique CAZALET, Claudine BENOIT, Bernard BONNEFOY, Christelle ROUSSEL, Pierre BOFFI, Angela LAVIE, Bruno GIBERT, Catherine CARLIER, Valérie SAINSON, Nathalie LAGRANGE, Roseline AGGOUN, Sylvette MILLET, David MACQ, Brice BRUNEL, Philippe MONDEME

Excusés : Marc MATHIEU a donné procuration à Jean-Pierre DE FARIA, Jacques SABOURIN a donné procuration à Fabrice CHANEL, Christelle JOVOVIC a donné procuration à Frédérique CAZALET, Céline GROSSY a donné procuration à Christelle ROUSSEL, Daniel PIALET a donné procuration à David MACQ

Absents : Paul PERCETTI,

Secrétaire de séance : Angela LAVIE

Date de convocation des élus : 06 septembre 2021

Date d'affichage de la convocation à la porte de la mairie : 06 septembre 2021

Membres présents lors du conseil : 17

Membres absents : 6

Nombre de votants : 22

**DELIBERATION 2021-067. ENEDIS : DESIGNATION DU CORRESPONDANT
« TEMPETE »**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Les différentes vagues d'intempéries subies par notre département depuis plusieurs années ont prouvé l'efficacité d'un dispositif collaboratif entre les communes et Enedis.

La réussite du dispositif est liée à la mise en place par les communes des correspondants tempête et par le système de communication par SMS déployé par Enedis.

Le **correspondant tempête**, représentant de la commune, est l'interface entre la commune et Enedis afin d'améliorer les conditions de dépannage des usagers lors de sinistres significatifs.

C'est un élu, un agent communal ou une personne de confiance, disponible et ayant une bonne connaissance de la commune.

- Il fait le lien pendant l'évènement entre la mairie et Enedis via la cellule de crise de la Direction Territoriale d'Enedis,
- Il participe à l'élaboration rapide des premiers diagnostics des réseaux sur sa commune en s'appuyant sur les fiches diagnostic,
- Il diffuse les recommandations d'Enedis auprès des habitants,
- Il fait remonter les situations à risque pour arbitrage par les cellules de crise,
- Il informe le maire, les élus et la population de l'état des travaux, de leur avancement,
- Il peut être sollicité pour l'accompagnement des équipes d'intervention sur place.

En 2021 une animation « Correspondant Tempête » sera mise en place pour échanger sur ce sujet.

**Le conseil municipal ayant délibéré à l'unanimité :
NOMME :**

Désignation des Correspondants Tempête	Nom & Prénom
Adjoint aux travaux	BONNEFOY Bernard
Directeur des Services Techniques	VERREZ Pascal

Certifié exécutoire, compte tenu :
de la transmission en Préfecture le **21 SEP. 2021**
et l'affichage le : **21 SEP. 2021**



Le Maire,
Jean-Pierre DE FARIA